



## Géologie Botanique

Excursion dans la vallée de l'Agauche et la carrière de l'Alouette  
Hotton  
16 juillet 2025

### Jean-Louis GIOT avec la collaboration de Louis-Marie DELESCAILLE

Nous sommes une petite quinzaine sur le parking de La Strée à Hotton, prêts à (re)découvrir un petit coin de Calestienne, en rive gauche de l'Ourthe cette fois. Comme lors de l'excursion précédente au mois de juin, dans le bois *Sur les Hîs*, nous avons le plaisir d'être rejoints par Christophe Collin, l'agent de triage du DNF.

La météo, annoncée comme incertaine, se révélera finalement assez clémente.

**GÉOLOGIE** (voir aussi la note géologique annexée au compte-rendu d'excursion du 10 juin 2025).

L'itinéraire de l'excursion opère un transect nord-sud à travers le Frasnien et le Givetien. Dans sa première partie, nous remonterons le vallon de l'Agauche, dont on constatera rapidement qu'il s'agit d'une vallée sèche (voir plus loin). Ce petit ruisseau prend sa source à l'est de Menil-Favay. Il nous amène à évoquer le réseau karstique de Hotton.

### Le système hydrogéologique karstique de Hotton

Après le retrait de la mer éocène, les réseaux hydrographiques des rivières de nos régions commencent à se dessiner, le drainage étant facilité par le relèvement progressif du massif ardennais.

Les premières formations calcaires du Givetien sont progressivement entaillées par les eaux ardennaises légèrement acides de plusieurs ruisselets, les ruisseaux du Woizin, du Wassay, du Grand Pouhon, du Fond d'Hercot, de la Tchèna et de l'Agauche (figure 1), dévalant du flanc nord-ouest des hauteurs gréseuses et boisées ardennaises. Traversant dans un premier temps directement les bancs calcaires<sup>1</sup>, ces ruisseaux jadis beaucoup plus puissants ont fini dans un second temps par se rassembler en un seul cours d'eau. Celui-ci courait sur la bordure nord de la Calestienne, selon un axe sud-ouest – nord-est, pour enfin déboucher après confluence, sous la forme d'un seul ruisseau, au fond d'une vallée assez profonde (vallée de l'Agauche), sur la face nord du bourrelet calcaire, à hauteur de Hotton.

Dans un dernier temps, la dissolution du calcaire du sous-sol a conduit à la création d'un réseau souterrain dans lequel les ruisselets ont commencé à s'engouffrer dès la rencontre des premiers bancs calcaires du **groupement Trois-Fontaines – Terres d'Hairs**. Ces pertes sont les trous du Moulin, du Souci, de Magni, de l'Alouette (qui nous concerne plus particulièrement) et Maniette. Le réseau karstique ainsi créé, de forme longitudinale, comprenant la grotte des Mille et Une Nuits (ou grotte de Hotton), a servi dès lors de collecteur souterrain, collecteur dénommé Système

---

<sup>1</sup>Sur la ligne de crête et son versant nord qui bordent la nationale 86 au sud, on retrouve plusieurs petits vallons secs recoupant le bourrelet calcaire plus ou moins perpendiculairement à son grand axe. Peut-être s'agit-il là du tracé fossile du cours primitif de petits ruisseaux ardennais.

hydrogéologique de Hotton. Plus de cinq kilomètres de galeries sont connues vers l'aval, dans la grotte de Hotton proprement dite et environ un kilomètre en amont, à Marenne ainsi qu'à Menil-Favai. Les eaux issues du collecteur réapparaissent par une émergence sous-fluviale située dans le lit de l'Ourthe, entre Hampteau et Hotton.

La figure 1 montre bien l'alignement de ces chantoirs et du captage des eaux selon un axe quasiment rectiligne, légèrement oblique par rapport à la stratification, entre Marenne et la grotte de Hotton ; ce phénomène a été interprété comme traduisant l'existence d'une faille par le géologue STAINIER à la fin du XIXème siècle, mais ceci n'a jamais été corroboré par des critères cartographiques (DEJONGHE, 2008-B). Le trou de l'Alouette ne figure pas sur ce schéma mais est localisé à la figure 3.

Cette disposition linéaire des pertes reflète l'utilisation par l'eau des plans de stratification, structures continues qui permettent le passage du flux. Cela se vérifie très bien au niveau de l'observation directe sous terre où l'on constate une dépendance très forte entre l'orientation des galeries et la stratification.

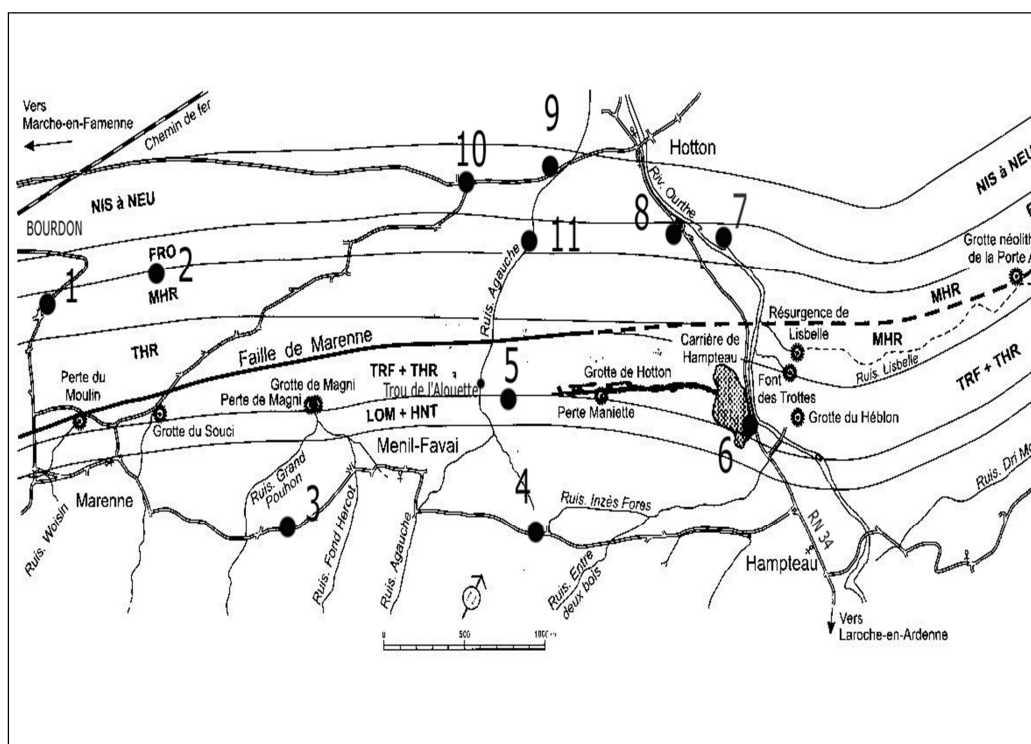


Figure 1. Géologie de la région de Marenne – Menil-Favai. Localisation des principales pertes alimentant le réseau karstique de Hotton (d'après DEJONGHE & HANCE, 2008).

En surface subsistent, en aval des pertes, des vallées sèches qui ne sont réalimentées qu'en cas de très fortes précipitations, comme la vallée de l'Agache.

Le point de départ se situe sur le Frasnien, en l'occurrence, la Formation des Grands Breux (GBR) qui comprend une semelle de calcaires argileux (Membre de Bieumont). Elle est surmontée de schistes et shales avec des niveaux de nodules calcaires (M. de Boussu-en-Fagne) ; ces roches terrigènes sont

bien visibles de l'autre côté de la grand-route, au pied de la côte vers Marche. Au niveau du parking, comme sur les premières centaines de mètres du chemin, ces roches frasniennes sont recouvertes par les alluvions modernes de fond de vallée (AMO).

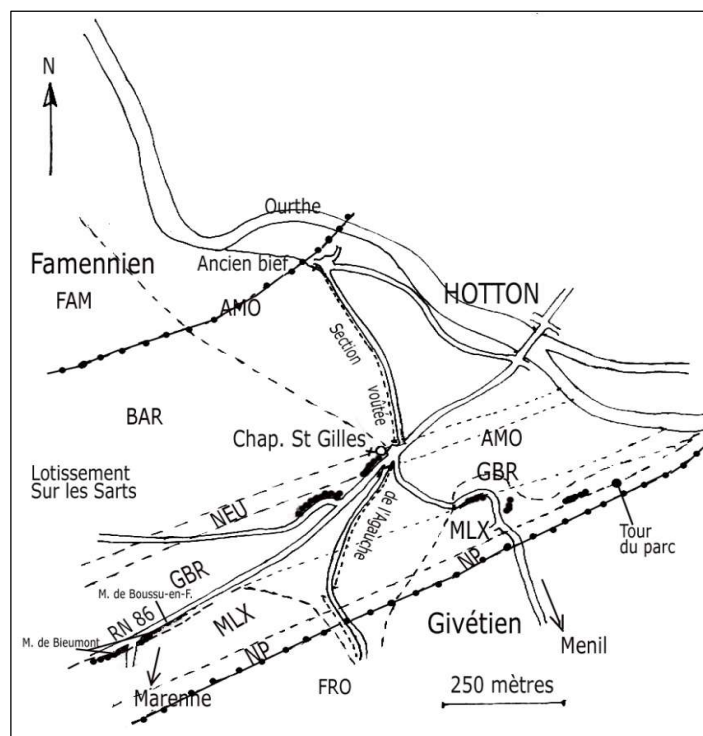


Figure 2. Le Frasnieu à Hotton, au départ de l'excursion. Le parking se situe quelques dizaines de m à l'est du carrefour de la chapelle Saint-Gilles (d'après DEJONGHE & HANCE, 2008).

Remontant dans les temps géologiques, nous traversons la F. du Moulin Liénaux (MLX), constituée également d'une base calcaire (le Membre de Chalon) surmontée de shales et schistes à nodules (le M. de l'Ermitage). Sur quelques mètres seulement, on observe une mince lame d'eau.

On découvre ensuite un petit bâtiment en briques, vestige d'un ancien captage d'eau potable destiné à alimenter Hotton (DENISSOW-HAOT, 1928). Nous sommes ici à la base du Frasnieu avec le regroupement des formations de Nismes et de Presles (NP). La F. de Nismes est essentiellement composée de shales à nodules calcaires. En cas de précipitations et de saturation du chanoir de l'Alouette, l'eau va s'écouler dans la partie aval, puis se perdre très vite dans le sous-sol. Au contact des roches argileuses imperméables, l'eau percolant dans les bancs calcaires, réapparaît à l'air libre. En cas de très importants apports d'eau, les diverses pertes ne suffisent plus à absorber le débit et le ruisseau peut se réactiver complètement voire sortir de son lit et envahir le village comme ce fut malheureusement le cas en 1999 et en 2021.

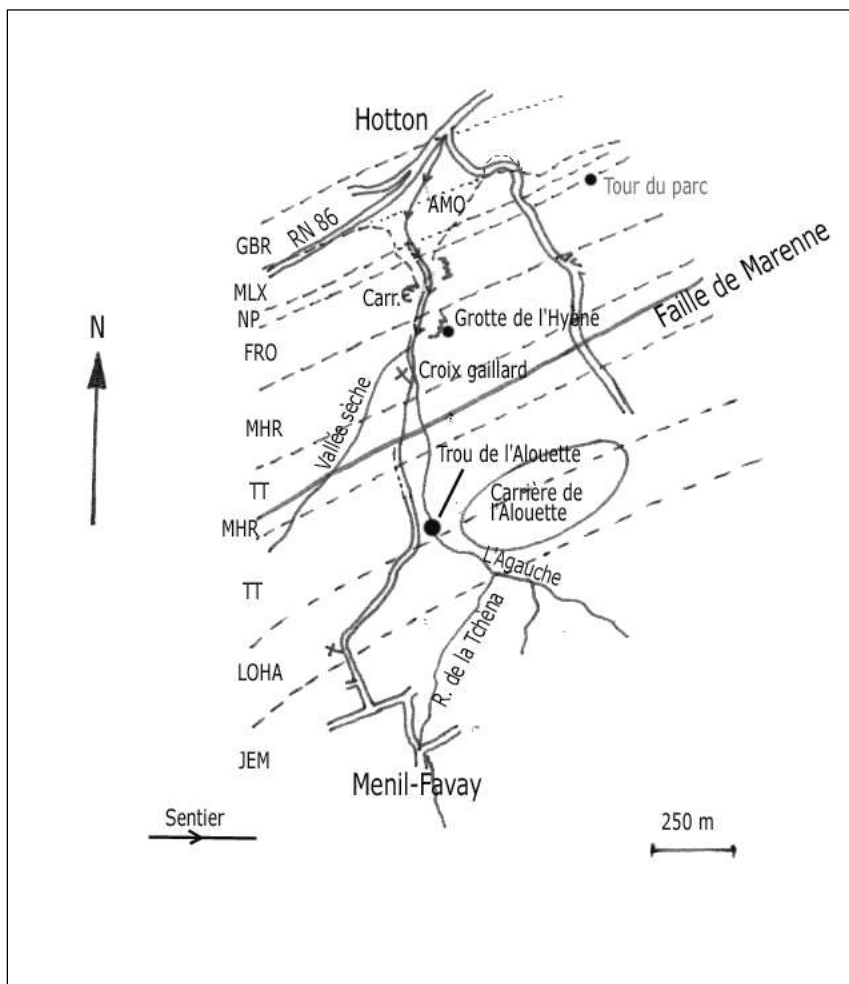


Figure 3. La vallée de l'Agauche (ou Fond de Maffe) entre Hotton et Menil-Favay (d'après DEJONGHE & HANCE, 2008).

On constate que la vallée se resserre. Nous rentrons sur le Givetien, avec la F. de Fromelennes (FRO). Le flanc droit du vallon est formé de beaux affleurements à pendage quasiment vertical. L'érosion a entraîné la disparition des entrelits de roches argileuses alternant avec les calcaires, donnant un aspect assez typique en « tartines », malheureusement peu visibles en période de végétation. Nous passons ensuite au pied d'une dalle de calcaire sur le flanc gauche, appartenant à cette formation. Quelques mètres plus loin, le flanc gauche du vallon a été légèrement incisé par l'érosion. Nous nous situons à la base de la formation, dans le Membre de Flohimont, constitué de roches plus argileuses, moins résistantes, qui expliquent cette légère dépression. Nous ne verrons guère les calcaires de la base du Givetien, le regroupement des formations de Trois-Fontaines et des Terres d'Haus (TT).

Offrant une petite grimpe, le sentier quitte ici la vallée vers Menil-Favay. Quelques mètres en aval du point de franchissement se situe le trou, ou chantoir, de l'Alouette. En raison de la météo récente, tout est bien entendu à sec. Cette perte se trouve à la base du regroupement Trois-Fontaines – Terres d'Haus. On découvrira quelques affleurements de ces calcaires en montant

le versant, vers la carrière de l'Alouette. La base de la F. de Trois-Fontaines est exposée au niveau et à l'est de la poudrière de la carrière, structure bien conservée.

On débouche ensuite sur un plateau qui se prolonge entre deux fronts de taille.

On a exploité ici le « Grès de Marenne ». En fait, il ne s'agit pas d'un grès mais d'un calcaire crinoïdique silteux avec une teneur en quartz variant de quelques pourcents à 60 %. Également exploité dans la carrière de Marenne et dénommé Membre de Marenne, cette unité de la F. de Trois-Fontaines résulte d'un apport local important de sédiments détritiques, terrigènes. Cette pierre, très résistante, prend une coloration brun-ocre à l'altération, ce qui confère un cachet particulier aux constructions locales (MABILLE *et al.*, 2008).



Carrière de l'Alouette : affleurements de calcaire crinoïdique silteux, exploité sous le nom de « Grès de Marenne » (Photo M. Cnudde).

Le calcaire de la partie supérieure de la F. de Trois-Fontaines n'est pas exploité dans la carrière mais des traces d'exploitation à plus petite échelle sont visibles dans les bois situés au nord de celle-ci.

On arrive ici au contact entre la F. de Trois-Fontaines et celle de la Lomme, regroupée ici avec la F. d'Hanonet (LOHA). Nous atteignons la fin du transect et une belle échappée vers le sud et le premier contrefort ardennais permet d'observer la géomorphologie de la région.



Vue à partir de de la carrière de l'Alouette vers le sud (photo M. Cnudde).

À l'avant-plan, terrasse moyenne de la carrière, sur le sommet de la F. de la Lomme et la base de la F. de Trois-Fontaines.

Au plan moyen, de part et d'autre de l'échancrure de la vallée de l'Agauche, on distingue des versants boisés, formant un relief dans le paysage : barre gréseuse de la F. de la Lomme, incisée ici par le ruisseau.

À l'arrière-plan on voit, dans l'axe de la vallée, un paysage de prairies : celles-ci sont installées sur les schistes et calcaires argileux des F. de Jemelle (pour la plus grande part), de l'Eau Noire et de Saint-Joseph.

Sous la ligne d'horizon, le milieu est boisé, marquant le premier contrefort ardennais, sur le regroupement des F. de Hierges et d'Hampteau. La lisière des bois marque approximativement la limite entre la basse Ardenne et la Calestienne.

## ASPECTS BOTANIQUES

### Le chemin vers Menil-Favay

Les premières dizaines de mètres dans le village de Hotton, longeant une ligne d'habitations s'avèrent assez banales. Le ruisseau a été canalisé, ce qui ne l'empêche nullement de demeurer indomptable ...

Une haie nous montre, côte à côte, les deux espèces d'aubépines les plus courantes : *Crataegus monogyna* et *C. laevigata*. C'est l'occasion de rechercher l'hybride, *C. ×media* ; il présente des feuilles rappelant celles des parents et, sur les cenelles, on observe soit un, soit deux styles.

Comme autres ligneux, on relève *Acer campestre*, *A. pseudoplatanus*, *Carpinus betulus*, *Cornus mas*, *C. sanguinea*, *Corylus avellana*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus spinosa*, *Quercus petraea*, *Rosa canina*, *Sambucus nigra* et *Tilia cordata*.

Plusieurs pieds d'*Humulus lupulus* s'accrochent aux arbustes, bien en place sur ce milieu humide et très riche.

La flore herbacée est d'ailleurs dominée par un cortège bien fourni d'espèces nitrophiles. Lorsque le ruisseau charrie de l'eau, celle-ci provient du plateau agricole et des villages qui l'occupent. Elle est donc riche en éléments nutritifs.

On relève : *Alliaria petiolata*, *Convolvulus* (syn. *Calystegia*) *sepium*, *Cruciata laevipes*, *Elymus caninus*, *Galium aparine*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Lapsana communis*, *Sonchus asper*, *Stachys sylvatica* et *Urtica dioica*.

Ces éléments nitrophiles sont accompagnés par des espèces prairiales des sols riches ; on y trouve des espèces des prairies hygrophiles, comme *Agrostis stolonifera*, *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia nummularia*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus repens*, *Valeriana repens* et mésophiles telles *Alopecurus pratensis*, *Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Heracleum sphondylium*, *Lolium perenne*, *Phleum pratense*, *Pimpinella major*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Prunella vulgaris*, *Taraxacum officinale* s.l. et *Trifolium repens*.

Le couvert forestier se densifie progressivement, d'abord sur le flanc gauche du vallon où l'on entre en contact avec la forêt de versant, ensuite sur le côté droit où d'anciennes prairies sont recolonisées par les ligneux.

On observe : *Acer pseudoplatanus*, *A. platanoides*, *Fagus sylvatica*, *Fraxinus excelsior*, *Quercus robur*, *Ulmus glabra* avec, en sous étage, ces mêmes espèces accompagnées par *Carpinus betulus*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus laevigata*, *C. monogyna*, *Euonymus europaeus* et *Sambucus nigra*.

Très vite, la densité des nitrophiles s'atténue, laissant la place à des espèces des sols forestiers bien pourvue en éléments nutritifs de par leur situation alluvionnaire ou colluvionnaire : *Anemone nemorosa*, *Arum maculatum*, *Brachypodium sylvaticum*, *Bromopsis ramosa*, *Carex sylvatica*, *Dryopteris filix-mas*, *D. carthusiana*, *Euphorbia amygdaloides*, *Fragaria vesca*, *Lamium galeobdolon*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Neottia nidus-avis*, *Paris quadrifolia*, *Polygonatum multiflorum*, *Primula veris*, *Scrophularia nodosa*, *Senecio ovatus*, *Vicia sepium*, *Viola hirta* et *V. reichenbachiana*. On note également *Lamium galeobdolon* subsp. *argentatum*, une espèce cultivée pour l'ornement, naturalisée.

Aux endroits les plus déclives, la flore affecte une touche plus hygrophile avec *Ajuga reptans*, *Allium ursinum*, *Circaea lutetiana*, *Athyrium filix-femina*, *Primula elatior* et *Schedonorus giganteus*.

Un participant attentif déniche une petite apiacée peu courante : *Sanicula europaea*, la sanicle, une espèce des sols forestiers très riches et frais. Non loin de là, l'abondance locale d'*Oxalis acetosella* interpelle quelque peu sur ce sol calcaire. Ce phénomène est vraisemblablement attribuable à une plantation d'épicéas, en très mauvais état, responsable d'une acidification du milieu.

Sur les versants ainsi que dans le fond de vallon recolonisé par les ligneux, *Asplenium scolopendrium* est bien présent, formant de magnifiques touffes. Sur les blocs d'éboulis et quelques affleurements, on note une autre belle fougère, *Polypodium interjectum*.

Une petite montée nous attend. Au sommet du raidillon, on découvre une croix de pierre qui rappelle le souvenir de Ja(c)ques Gail(l)ard ; cet habitant de Menil-Favay décéda ici en 1850, de retour du moulin de Hotton d'où il ramenait un lourd sac de farine. L'homme a vraisemblablement été victime d'un malaise fatal occasionné par le poids du sac conjugué à l'effort brutal requis pour monter la petite côte.

Le sentier continue de monter, en pente douce cette fois. Nous sommes sur un éperon séparant le vallon de l'Agauche à l'est et celui du ruisseau du grand Pouhon à l'ouest. Le sommet de l'éperon, un petit plateau triangulaire, est occupé, à l'est, par un taillis assez dense et à l'ouest par un bois un peu plus ouvert. *Rosa arvensis* est abondant et *Daphne mezereum*, que l'on rencontrera tout au long de l'excursion, est présent. Une platanthère fanée attire notre attention, mais l'espèce est indéterminable en l'état.



*Daphne mezereum* (photo M. Cnudde).

Bientôt, le paysage s'ouvre sur un ensemble de prairies amendées. Durant la seconde guerre mondiale, elles furent le théâtre de parachutages au bénéfice de la Résistance locale.

Le chemin longe ces prairies sans grand intérêt botanique mais des éléments des prairies mésophiles sont présents sur les bernes, et particulièrement sous les clôtures où elles ont un peu échappé aux intrants. On reconnaît *Anthriscus sylvestris*, *Argentina* (syn. *Potentilla*) *anserina*, *Arrhenatherum elatius*, *Campanula rotundifolia*, *Centaurea decipiens*, *C. scabiosa*, *Carex flacca*, *Crepis biennis*, *Festuca rubra*, *Galium mollugo*, *Holcus lanatus*, *Knautia arvensis*, *Medicago lupulina*, *Rumex crispus*, *Trifolium pratense*, *Vicia cracca*...

La berme du chemin montre un beau groupement d'espèces des ourlets calcicoles comprenant *Agrimonia eupatoria*, *Clinopodium vulgare*, *Helleborus foetidus*, *Hypericum hirsutum*, *Origanum vulgare* et *Vincetoxicum hirundinaria*.

Quelques rudérales et nitrophiles sont ajoutées à la liste : *Cirsium arvense*, *Convolvulus arvensis*, *Geranium pyrenaicum*, *Lactuca serriola* et *Torilis japonica* ; une bardane retient notre attention : inflorescence en corymbe et pétiole plein orientent vers *Arctium lappa*.



*Arctium lappa* (photo M. Cnudde).

Quelques centaines de mètres plus loin, on emprunte à gauche un chemin puis un sentier qui nous font retrouver le ruisseau de l'Agauche.

À l'intersection avec ce chemin, s'étale une petite surface à la végétation clairsemée. Outre des espèces des sols piétinés (*Plantago major*, *Poa annua* et *Polygonum aviculare*), nous sommes intrigués par une fléole à l'épi relativement court. En cet endroit sec, on pense à *Phleum nodosum*. Las, on ne découvre pas le renflement bulbeux de la base de la tige, caractéristique. La détermination a été complétée par des mesures au niveau des épillets, des lemnes et glumes qui confirmeront *Phleum pratense*.

On descend maintenant vers le ruisseau. Parvenus au lit asséché, nous entamons la montée vers la carrière. Au passage, Christophe nous fait découvrir, à quelques mètres du chemin, deux genévriers, reliquat de l'époque où ce versant était occupé par une pâture-sart, comme on peut encore le constater sur la carte de Vander Maelen. Le genévrier est devenu rarissime dans la région de Hotton. Un exemplaire subsiste également sur l'affleurement dominant le carrefour de la route Hotton-Marche et de la rue des Sarts, presque en face du sentier emprunté par la balade.



Hotton, Fond de Maffe, genévriers (*Juniperus communis*) (photo M. Cnudde).

### La carrière de l'Alouette

La carrière de l'Alouette, qui cessa ses activités dans les années 60, puis fut utilisée comme dépôt d'immondices, comprend trois niveaux : un niveau inférieur, que nous ne visiterons pas, un niveau moyen avec le grand front de taille et les anciennes installations techniques et un niveau supérieur, comprenant quelques fosses dont une de belle taille. Le site, propriété de la commune de Hotton, bénéficie du statut de réserve naturelle domaniale. Il a fait l'objet de travaux de restauration (enlèvement des dépôts, déboisement-débroussaillage, pose de clôtures) grâce à un co-financement UEE - RW (projet Life Hélianthème). Il est géré par le Département Nature et Forêt (cantonnement de Marche-en-Famenne) qui y mène des opérations d'entretien (coupe des rejets ligneux) et supervise la gestion par pâturage tournant.

Nous entrons par le niveau moyen. On y distingue une friche calcicole, gérée par débroussaillage et plus loin, au pied du front de taille, une pelouse calcicole, fermée au public et gérée par pâturage ovin et caprin. Une autre zone de pelouse sera prospectée au niveau supérieur, dans une ancienne fosse d'extraction.

Au sein de ces espaces ouverts, on relève<sup>2</sup> :

- des espèces des communautés pionnières des substrats secs et rocheux : *Echium vulgare*, *Poa compressa*\* et *Trifolium campestre* ;

---

<sup>2</sup>La présence d'un astérisque signifie que la plante a été relevée dans une des deux zones de pelouse calcicole prospectées ainsi que dans la friche ; son absence signifie qu'elle n'a été notée que dans la friche.

- des espèces des pelouses sur substrat carbonaté avec *Briza media*\*, *Bromus erectus*\*, *Carex flacca*\*, *Carlina vulgaris*\*, *Centaureum erythraea*\*, *Festuca lemanii*\*, *Galium verum*\*, *Helianthemum nummularium*\*, *Jacobaea erucifolia* (syn. *Senecio erucifolius*), *Leucanthemum vulgare*\*<sup>3</sup>, *Linum catharticum*\*, *Ononis spinosa* subsp. *procurrens* (syn. *O. repens*)\*, *Pilosella officinarum*\*, *Plantago media*\*, *Poa pratensis* subsp. *angustifolia*\*, *Potentilla verna*\*, *Poterium sanguisorba* (syn. *Sanguisorba minor*)\*, *Scabiosa columbaria*\* et *Thymus pulegioides*\*. On note dans les deux pelouses une belle population de *Gymnadenia conopsea*\*<sup>4</sup>.
- des espèces des prairies mésophiles comme *Arrhenatherum elatius*\*, *Dactylis glomerata*\*, *Centaurea decipiens*\*, *Daucus carota*, *Galium mollugo*, *Heracleum sphondylium*, *Holcus lanatus*, *Jacobea vulgaris*\*, *Lathyrus pratensis*, *Leontodon hispidus*\*, *Leucanthemum irtutianum*\*<sup>5</sup>, *Lotus corniculatus*\*, *Medicago lupulina*\*, *Pimpinella saxifraga*\*, *Plantago lanceolata*\*, *Primula veris*, *Prunella vulgaris*, *Rhinanthus minor*\*, *Taraxacum officinale* s.l.\* , *Tragopogon pratensis*, *Trisetum flavescens* et *Vicia cracca* ;
- des espèces des friches telles *Hypericum perforatum*\*, *Pilosella piloselloides*\* et *Tanacetum vulgare* ;
- des espèces des ourlets calcicoles : *Clematis vitalba*\*, *Clinopodium vulgare*, *Helleborus foetidus*\*, *Origanum vulgare*\*, *Trifolium medium* et *Vincetoxicum hirundinaria* ;
- quelques espèces des ourlets et friches plus acidiphiles : *Agrostis capillaris*, *Calamagrostis epigeios*\*, *Campanula rotundifolia*\*, *Danthonia decumbens*, *Ervum tetraspermum*, *Hieracium lachenalii*\*, *H. murorum*, *Solidago virgaurea*\* et *Teucrium scorodonia* ;
- quelques espèces forestières : *Brachypodium sylvaticum*, *Euphorbia amygdaloides*, *Fragaria vesca* et *Epipactis helleborine*.

Sur le niveau moyen, non loin de la poudrière (comme au niveau supérieur), quelques genévriers ont été plantés<sup>6</sup>. Un petit rosier s'y trouve également. Il a manifestement subi la fauche mais, sur base des caractères végétatifs, pilosité (aspect velouté des folioles, velues sur les deux faces), présence de glandes à la face inférieure du limbe, couleur glauque, forme des dents, des aiguillons et des stipules, on opte pour *Rosa tomentosa*, d'ailleurs trouvé, en fleurs, dans cette zone, il y a une vingtaine d'années et dont plusieurs individus ont par ailleurs été retrouvés lors d'une visite ultérieure.

---

<sup>3</sup> Voir notes floristiques.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Le genévrier commun (*Juniperus communis*) a fait l'objet d'un plan d'action mis en oeuvre pour tenter de reconstituer des peuplements suffisamment denses correspondants à l'habitat « genévrières », un habitat Natura2000 particulièrement menacé en Région Wallonne (DELESCAILLE & FRANKARD, 2018)

*Rosa tomentosa* présente des caractéristiques écologiques très proches de celles de *Rosa micrantha* et de *R. rubiginosa*, également présents dans la carrière tout comme leur hybride *R. ×gremlii*. Ces espèces thermophile et xérophiles ne sont pas rares dans la région, sur sols neutrobasiques.

La montée entre le niveau moyen et le niveau supérieur s'effectue à travers un recru ligneux : *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Lonicera periclymenum*, *Frangula alnus*, *Populus tremula*, *Rosa canina*, *Sorbus aucuparia*,...

On longe les vestiges du concasseur. En bordure du sentier, deux *Epipactis* attirent l'attention. L'hypothèse que l'on soit en présence d'*Epipactis muelleri* est avancée et l'avis de Daniel Tyteca est dès lors sollicité par une participante. Selon la réponse de Daniel, tous les caractères concordent : feuilles longues, lancéolées, retombantes, à bords ondulés ; fleurs peu ouvertes ; labelle et pétales blancs lavés de vert ; étranglement large entre l'hypochile et l'épichile ; rostellum apparemment absent.



*Epipactis muelleri* à la carrière de l'Alouette (photo G. Weyemberghs)

Le sentier débouche sur une étroite bande herbeuse où l'on note encore *Dactylorhiza fuchsii* et une grande véronique présente sur le site depuis de nombreuses années, que l'on détermine comme étant *Veronica longifolia* (on la reverra dans le cimetière militaire en fin de visite).



*Veronica longifolia* (photo M. Cnudde).

Au niveau de la grande fosse du niveau supérieur, sur le rocher, on trouve quelques fougères : *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*, *A. ruta-muraria* et, surtout, *Gymnocarpium*

*robertianum*, la lastrée du calcaire, une petite population qui se maintient bien depuis de nombreuses années. Cette fougère se reconnaît à son limbe triangulaire et à sa pubescence glanduleuse (ce qui la distingue de *Gymnocarpium dryopteris*, la lastrée du chêne, qui est quasiment glabre). Il s'agit d'une espèce périalpine, héliophile ou de demi-ombre, préférant les substrats peu évolués (éboulis par exemple), riches en calcium. Sur le site de la carrière de l'Alouette, *Gymnocarpium robertianum* n'a été rencontré que sur les flancs de la fosse la plus septentrionale.

Nous redescendons vers le cimetière des *Tombes de Guerre du Commonwealth* en traversant la chênaie-charmaie sur calcaire. En lisière, un *Sorbus* isolé nous intrigue. Nous retrouverons ce *Sorbus* à hauteur du cimetière où plusieurs individus ont poussé en lisière du bois qui fait face au cimetière.

Renseignements pris auprès du propriétaire du bois, il s'agit d'individus naturalisés provenant d'une plantation, actuellement disparue, dans la nécropole. L'arbre présente des caractères évoquant un hybride entre *Sorbus torminalis* et *S. aria*. Lors d'une excursion en compagnie du Pr. J. Lambinon en 2009, le nom de *S. latifolia* (qui est effectivement un hybride) avait été avancé mais, comme le signale la Nouvelle Flore de Belgique, la distinction de ces plantes par rapport à l'hybride naturel est souvent difficile. La prudence est donc de mise ...

Avant de rejoindre le village, nous pénétrons dans le cimetière, magnifiquement fleuri, où un petit trèfle, *Trifolium micranthum*, est renseigné. Et effectivement, l'opiniâtreté de certains fut payante, le trèfle en question étant déniché au sein d'une des zones de fauche tardive qui ont remplacé en certains endroits le gazon anglais<sup>7</sup>.

Sur le trajet de retour, au niveau des affleurements de la rue de la Libération, il nous reste encore à voir une petite station d'*Asplenium adiantum-nigrum*.

Le contenu de cet inventaire botanique est le fruit de l'activité collective de l'ensemble des participants. Qu'ils en soient ici toutes et tous vivement remerciés !



Hotton, cimetière militaire du Commonwealth. *Trifolium micranthum* y a été trouvé dans la bande non fauchée, à l'avant-plan (photo M. Cnudde).

---

<sup>7</sup> Voir notes floristiques.

## RÉFÉRENCES

DEJONGHE L. & HANCE L., 2008 - *Hotton-Dochamps. Carte géologique de Wallonie*, 55/5-6. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur.

DELESCAILLE L.-M. & FRANKARD Ph., 2018 - *Plan d'action Habitat 5130. Formations à genévriers sur landes ou pelouses calcaires*. Rapport produit pour le LIFE BNIP, non publié, 25 p.

DENISSOW-HAOT E., 1928 - *Villégiature dans la vallée de l'Ourthe. Hotton, ses plus beaux sites et ses jolies promenades*. Impr. du Centre, Anvers, 56 p.

HAVEMAN R., 2017 - *Een margriet is een margriet is...* Gorteria Dutch Botanical Archives, 39(1), 46-48.

MABILLE C., DE WILDE C., HUBERT B., BOULVAIN F. & DA SILVA A.-C., 2008 - *Detailed sedimentological study of a non-classical succession for Trois-Fontaines and Terres d'Hours Formations (Lower Givetian, Marenne, Belgium) – Introduction of the Marenne Member*. *Geologica Belgica*, 11 (3-4), 217-238.

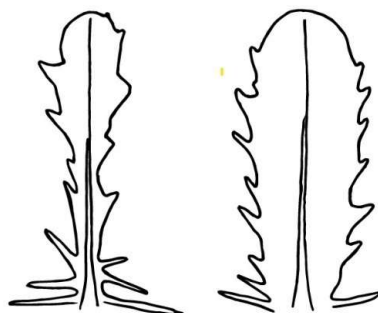
VERLOOVE F., VAN ROSSUM F. & coll., 2024 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*, 7<sup>ème</sup> édition, Meise, Édition du Patrimoine du Jardin botanique de Meise (Belgique), CI + 1000 p.

SAINTENOY-SIMON J. avec la collaboration de Y. BARBIER, L.-M. DELESCAILLE, M. DUFRÊNE, J.-L. GATHOYE et P. VERTÉ, 2006 - *Première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région Wallonne (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. Version électronique 1 (7/3/2006).

## NOTES FLORISTIQUES

### Les marguerites (*Leucanthemum vulgare* Lam. et *L. ircutianum* DC.)

*Leucanthemum vulgare*, considéré ici au sens strict, présente, au niveau des feuilles caulinaires médianes, un limbe assez étroit, pourvu dans le tiers inférieur de dents, plus longues que celle du milieu et formant un ensemble souvent plus large que le limbe, à type d'oreillettes. Ce taxon, apparemment thermophile et calciphile, est rencontré, entre autres, dans les pelouses sèches. *Leucanthemum ircutianum* beaucoup plus courant, est une espèce des milieux mésotrophes à eutrophes, aux dents plus courtes que la partie non divisée du limbe et ne formant pas d'oreillettes distinctes. Comme le soulignent VERLOOVE *et al.* (2024), la distinction entre les deux espèces est loin d'être aisée...



Feuille caulinaire médiane de *Leucanthemum vulgare* (à gauche) et de *Leucanthemum ircutianum* (à droite). Dessin de R. Haveman (HAVEMAN, 2017).

### L'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Brown)



*Gymnadenia conopsea* (photo M. Cnudde).

Orchidée la plus répandue sur le site de la carrière, sur les niveaux supérieur et moyen, *Gymnadenia conopsea* est une espèce eurasiatique subméditerranéenne héliophile (mais supportant des situations en demi-ombre).

La plante aime les sols riches, de pH plutôt basique mais parfois légèrement acides, offrant des contrastes hydriques au cours de l'année (argiles, limons...)

Espèce protégée.

Liste rouge (SAINTENOY-SIMON *et al.*, 2006) : vulnérable.

### Le trèfle à petites fleurs (*Trifolium micranthum* Viv.)

Le trèfle à petites fleurs est une plante annuelle de petite taille (5-20 cm), fleurissant de mai à juillet. La tige très fine (d'où son ancien nom de *Trifolium filiforme* L.) porte des feuilles subsessiles à folioles longues de 6 à 8 mm max. et à pétioles subégaux. L'inflorescence compte 1 à 12 fleurs de 2-3 mm, à pédicelles aussi longs ou plus longs que le tube du calice. La corolle est d'abord jaune puis devient brun-jaunâtre en se fanant. L'étendard est échancré à l'extrémité et le style est beaucoup plus court que le fruit.

Rem : il y a eu autrefois chez les auteurs belges des confusions entre *Trifolium filiforme* L. (nom. rejic.) et *T. filiforme* auct. (non Relhan) Lejeune = *T. dubium* Sibth. (syn. : *T. minus* Smith).

Le trèfle à petites fleurs est une espèce à distribution méditerranéenne-atlantique, caractéristique des pelouses à annuelles (ou tonsures) acidiphiles, thermophiles, mésophiles à xérophiles, sur sols sableux. En Wallonie, l'espèce a été renseignée dans une quinzaine de « localités » au XIXe siècle, principalement dans l'ouest du district brabançon (bassin de la Dyle et de l'Escaut). Il n'a plus été renseigné au XXe siècle et était considéré comme disparu (SAINTENOY-SIMON *et al.* 2006). Il a cependant été retrouvé au début du XXIe siècle dans des stations anthropiques (pelouses de cimetières militaires) où il tolère une tonte fréquente grâce à sa petite taille. Il a été renseigné :

- à Ploegsteert (E15312) - cimetière militaire « La Douve Plus Farm Commonwealth War Graves Commission Cemetery » et « St. Quentin Cabaret Commonwealth War Graves Commission Cemetery » - obs.be : W. Van Landuyt, 10/05/2002 ;

- à Warneton (E15432) - cimetière militaire « Op Prowse Point cemetery langs Chemin Saint-Yvon » - obs.be : Bart Mortier, 22/06/2014 ;

- à Hotton (H73133) - cimetière militaire « Op en in berm van Brits militair kerkhof » - obs.be : S. Provoost, 31/07/2021 et D. Klaessens, 03/06/2022. C'est dans cette station que l'espèce a été retrouvée lors de l'excursion. Curieusement, elle n'a été vue que dans une portion de pelouse non fauchée (ou fauchée tardivement) ; elle n'a cependant pas été recherchée de manière intensive et passe facilement inaperçue. L'origine de ces stations anthropiques très particulières pose évidemment question : a-t-elle été introduite avec des mélanges de graines lors de la création des cimetières ou dispersée par les engins de tonte lors d'opérations d'entretien ? Il est en tout cas peu vraisemblable qu'elle ait été présente autrefois ou qu'elle se soit maintenue dans la région de Hotton sans jamais attirer l'attention des naturalistes.